

Fiche technique de sécurité

selon 91/155/CEE

Date d'impression : 02/12/2010

Révision: 02/12/2010

1 Désignation du produit, de la préparation et de la société**Identification de la substance ou de la préparation****Nom du produit** p-Toluenesulfonylmethyl isocyanide**Code du produit**

A14312

L00520

Producteur/fournisseur :

Alfa Aesar, A Johnson Matthey Company

Johnson Matthey Catalog Company, Inc.

30 Bond Street

Ward Hill, MA 01835-8099

Emergency Phone: (978) 521-6300

CHEMTREC: (800) 424-9300

Web Site: www.alfa.com

Service chargé des renseignements : Département sécurité du produit**Renseignements en cas d'urgence :**

France: Giftnotruf Universität Mainz / Poison Information Center Mainz

www.giftinfo.uni-mainz.de Telefon:+49(0)6131/19240

Canada: Pendant les heures normales de travail, informer le Département pour la Santé, la Sécurité et l'Environnement. En dehors des heures normales, appeler Chemtrec sous (800) 424-9300.

2 Composition/informations sur les composants**Nom chimique usuel (ou nom générique)****Désignation (No. CAS)**

p-Toluenesulfonylmethyl isocyanide (CAS# 36635-61-7)

Code(s) d'identification**No. EINECS :** 253-140-1**3 Identification des dangers****Principaux dangers:**

T Toxique

Indications particulières sur le danger pour l'homme et l'environnement:

R 23/24/25 Toxique par inhalation, par contact avec la peau et par ingestion.

Système de classification :**HMIS-ratings (gamme 0-4)****(Hazardous Materials Identification System)**

HEALTH	3
FIRE	1
REACTIVITY	1

Santé (effets aigus) = 3

Inflammabilité = 1

Réactivité = 1

Éléments d'étiquetage SGH**Danger**

3.1/2 - Mortel en cas d'ingestion.

3.1/3 - Toxique par contact cutané.

3.1/3 - Toxique par inhalation.

Prévention:

Porter des gants de protection/des vêtements de protection.

Intervention:

EN CAS d'exposition ou d'un malaise:

Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

4 Premiers secours**après inhalation :**

Donner de l'air frais. Assistance respiratoire si nécessaire. Tenir le malade au chaud. Si les troubles persistent, consulter un médecin.

Demander immédiatement conseil à un médecin

après contact avec la peau :

Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.

Demander immédiatement conseil à un médecin

(suite page 2)

Fiche technique de sécurité

selon 91/155/CEE

Date d'impression : 02/12/2010

Révision: 02/12/2010

Nom du produit p-Toluenesulfonylmethyl isocyanide

(suite de la page 1)

après contact avec les yeux :

Lavage avec de l'eau en écartant les paupières plusieurs minutes et consulter un médecin.

après ingestion : Demander immédiatement conseil à un médecin**5 Mesures de lutte contre l'incendie****Moyens d'extinction:**

CO2, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants par de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.

Dangers particuliers dus au produit, à ses produits de combustion ou aux gaz dégagés :

Peut être dégagé en cas d'incendie :

Monoxyde de carbone et dioxyde de carbone

Oxyde d'azote (NOx)

Acide cyanhydrique (HCN)

Oxydes de soufre (SOx)

Équipement spécial de sécurité :

Porter un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant

Porter un vêtement de protection totale

6 Mesures à prendre en cas de rejet accidentel**Les précautions individuelles:**

Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.

Veiller à une aération suffisante

Mesures pour la protection de l'environnement :

Ne pas permettre à la matière de se libérer dans l'environnement sans autorisation gouvernementale réglementaire.

Méthodes de nettoyage/récupération :

Évacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point 13.

Assurer une aération suffisante.

Indications complémentaires :

Afin d'obtenir des informations sur une manipulation sûre, consulter le chapitre 7

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13

7 Manipulation et stockage**Manipulation :****Précautions à prendre pour la manipulation:**

Tenir les emballages hermétiquement fermés

Conserver au frais et au sec en fûts très bien fermés

Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.

Préventions des incendies et des explosions:

Tenir à l'abri de sources d'inflammation - ne pas fumer.

Stockage :**Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage :** Aucune exigence particulière.**Indications concernant le stockage commun :**

Ne pas conserver avec les agents d'oxydation

Stocker à l'abri de bases fortes.

Ne pas stocker avec des acides.

Autres indications sur les conditions de stockage :

Tenir les emballages hermétiquement fermés

Stocker au frais et au sec dans des fûts bien fermés

8 Contrôle de l'expositon/protection individuelle**Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques :**

Hotte de laboratoire fonctionnant correctement, conçue pour les produits chimiques dangereux, et ayant une vitesse moyenne d'aspiration de 33 mètres par minute.

Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail : néant**Indications complémentaires :** Aucune donnée**Équipement de protection individuel :****Mesures générales de protection et d'hygiène :**

Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques.

Tenir à l'écart de produits alimentaires, de boissons et de nourriture pour animaux.

Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

Éviter tout contact avec les yeux et avec la peau

Protection respiratoire : Protection respiratoire en cas de fortes concentrations

(suite page 3)

Fiche technique de sécurité

selon 91/155/CEE

Date d'impression : 02/12/2010

Révision: 02/12/2010

Nom du produit *p-Toluenesulfonylmethyl isocyanide*

(suite de la page 2)

Protection des mains : Gants étanches
Protection des yeux : Lunettes de protection.
Protection du corps : Vêtements de travail protecteurs.

9 Propriétés physiques et chimiques**Indications générales.**

Forme : poudre
Couleur : brun clair
Odeur : non déterminé

Modification d'état

Point de fusion : 109-114°C
Point d'ébullition : non déterminé
Température et début de la sublimation : non déterminé

Point d'éclair : non applicable

Température d'inflammation : Non déterminé

Température de décomposition : Non déterminé

Danger d'explosion : Le produit n'est pas explosif.

Limites d'explosivité :

inférieure : Non déterminé
supérieure : Non déterminé

Pression de vapeur : Non déterminé

Densité : non déterminée

Solubilité dans/miscibilité avec

l'eau : insoluble

10 Stabilité et réactivité**Décomposition thermique / conditions à éviter :**

Pas de décomposition en cas de stockage et de manipulation conformes.

Substances à éviter :

Agents d'oxydation

Acides

Bases

Réactions dangereuses Aucune réaction dangereuse connue

Produits de décomposition dangereux :

Monoxyde de carbone et dioxyde de carbone

Oxydes nitriques (NOx)

Acide cyanhydrique (ou acide prussique)

Oxydes de soufre (SOx)

11 Informations toxicologiques**Toxicité aiguë :****Effet primaire d'irritation :**

de la peau : Peut provoquer une irritation

des yeux : Peut entraîner irritation.

Sensibilisation : Aucun effet de sensibilisation connu.

Indications toxicologiques complémentaires :

Toxique

Danger par résorption dermique.

D'après ce que nous savons, la toxicité aiguë et chronique de cette substance n'est pas complètement connue.

Aucune donnée de classification disponible concernant les propriétés cancérogènes de cette matière de la part de EPA, IARC, NTP, OSHA et ACGIH.

12 Informations écologiques**Indications générales :**

Ne pas laisser le produit, non dilué ou en grande quantité, pénétrer la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

Ne pas permettre à la matière de se libérer dans l'environnement sans autorisation gouvernementale réglementaire.

- CDF

(suite page 4)

Fiche technique de sécurité

selon 91/155/CEE

Date d'impression : 02/12/2010

Révision: 02/12/2010

Nom du produit **p-Toluenesulfonylmethyl isocyanide**

(suite de la page 3)

13 Considérations relatives à l'élimination**Produit :****Recommandation :**

Consulter les réglementations d'État, locales ou nationales pour une élimination appropriée. Remettre à la collecte de déchets toxiques ou apporter à la déchetterie pour déchets dangereux.

Doit faire l'objet d'un traitement spécial conformément aux prescriptions légales.

Emballages non nettoyés :

Recommandation : Evacuation conformément aux prescriptions légales.

14 Prescriptions de transport**DOT regulations:**

Hazard class: 6.1
Identification number: UN2811
Packing group: II
Proper shipping name (technical name): SOLIDE ORGANIQUE TOXIQUE, N.S.A. (p-Toluenesulfonylmethyl isocyanide)
Label: 6.1

TMD (Règlement sur le transport des marchandises dangereuses):

Classe TMD: 6.1 (T2) Matières toxiques.
Indice Kemler : 60
No. UN 2811
Groupe d'emballage : II
Désignation du produit : 2811 SOLIDE ORGANIQUE TOXIQUE, N.S.A. (p-Toluenesulfonylmethyl isocyanide)
Quantités limitées (LQ) LQ18
Catégorie de transport 2
Code de restriction en tunnels D/E

Transport maritime IMDG/GGVSee (ordonnance sur le transport de produits dangereux - mer) :

Classe IMDG/GGVmer : 6.1
No. UN : 2811
Label 6.1
Groupe d'emballage : II
Polluant marin : Non
Désignation technique exacte : TOXIC SOLID, ORGANIC, N.O.S. (p-Toluenesulfonylmethyl isocyanide)

Transport aérien ICAO-TI et IATA-DGR :

Classe ICAO/IATA : 6.1
No. ID UN : 2811
Label 6.1
Groupe d'emballage : II
Désignation technique exacte : TOXIC SOLID, ORGANIC, N.O.S. (p-Toluenesulfonylmethyl isocyanide)

(suite page 5)

- CDF -

Fiche technique de sécurité

selon 91/155/CEE

Date d'impression : 02/12/2010

Révision: 02/12/2010

Nom du produit *p-Toluenesulfonylmethyl isocyanide***"Règlement type" de l'ONU: UN2811, SOLIDE ORGANIQUE TOXIQUE, N.S.A., 6.1, II**

(suite de la page 4)

15 Informations réglementaires**Marquage selon les directives CEE :****Lettre d'identification et caractérisation de danger du produit :**

T Toxique

Phrases R :

23/24/25 Toxique par inhalation, par contact avec la peau et par ingestion.

Phrases S :

36/37 Porter un vêtement de protection et des gants appropriés.

45 En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible, lui montrer l'étiquette).

Prescriptions nationales :

All components of this product are listed on the Canadian Domestic Substances List (DSL).

Indications sur les restrictions de travail :

Pour l'utilisation: seulement par des personnes techniquement qualifiées.

Respecter les limitations d'emploi pour les jeunes

Classe de pollution des eaux :

Classe de danger pour l'eau 1 (Classification propre) (classe de pollution des eaux 1) : peu polluant

16 Autres données

Les employeurs devraient considérer cette information seulement comme complément à leurs propres informations et devraient, de manière autonome, décider si cette information doit être appliquée afin d'assurer une utilisation correcte et de protéger la santé et la sécurité des employés. Cette information est fournie sans garantie et toute utilisation du produit non conforme à cette fiche de données de sécurité, ou en combinaison avec tout autre produit ou procédé, incombe à la responsabilité de l'utilisateur.

Service établissant la fiche technique :

Département pour la Santé, la Sécurité et l'Environnement

Contact : Zachariah Holt**Acronymes et abréviations:**

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

DOT: US Department of Transportation

IATA: International Air Transport Association

IATA-DGR: Dangerous Goods Regulations by the "International Air Transport Association" (IATA)

ICAO: International Civil Aviation Organization

ICAO-TI: Technical Instructions by the "International Civil Aviation Organization" (ICAO)

GHS: Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

HMIS: Hazardous Materials Identification System (USA)

CDF